

# Familles caribéennes en Grande-Bretagne

Colonisés hier, membres du Commonwealth aujourd'hui, les Caribéens ont fourni problèmes et solutions aux questions soulevées par la diversité culturelle au Royaume-Uni. Tirant les leçons de drames symboliques, la Grande-Bretagne a depuis les années soixante-dix écarté le dogme de l'intégration dans le discours public, au profit de celui de la diversité. Les années quatre-vingt-dix, marquées par l'assassinat raciste d'un jeune caribéen, Stephen Lawrence, ont à la fois mis en cause la justice britannique et révélé la place de la famille au cœur des réseaux d'entraide caribéens.\*

par **Harry Goulbourne**, professeur de sociologie, South Bank University, directeur de l'équipe de recherche *Race and Ethnicity*, Londres

1)- La Caraïbe du Commonwealth britannique comprend les pays suivants : Antigua, Anguilla, les Bahamas et Barbade, Belize (en Amérique centrale), les Îles Vierges britanniques, les îles Caïmans, Dominique, Grenade, Guyana (sur le continent sud-américain), la Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago.

La diversité des communautés d'origine caribéenne est souvent occultée ou subsumée sous le drapeau commun de la négritude, ou la condition de "Caribéen", de "Jamaïcain", etc. Mais ces communautés sont composées de personnes issues d'un grand nombre d'îles et de territoires situés dans une zone qui s'étend sur plus de 1 500 km de mer, et séparés par d'autres îles (en particulier hispanophones et franco-phones). La région s'étend de la mer des Caraïbes à l'océan Atlantique et au continent sud-américain<sup>(1)</sup>. La superficie territoriale et la population de cette sous-région sont assez réduites : la Jamaïque, la plus grande île de cet ensemble – elle mesure 10 990 km<sup>2</sup> – a également la plus importante population : 2,5 millions d'habitants. Au total, celle de toute la Caraïbe du Commonwealth ne s'élève qu'à six millions, si bien que les migrations vers la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont constitué un mouvement conséquent de population pour ces pays.

## *Les communautés caribéennes se sont construites en Grande-Bretagne*

La pluralité de leurs origines géographiques engendre une grande diversité sociale des Caribéens en Europe, contrairement à l'image souvent évoquée d'un tout homogène. Une perception largement due à la remarquable unité politique forgée par les Caribéens en réponse aux problèmes rencontrés en Grande-Bretagne. Cependant, de nombreux groupes de Barbadiens, d'Antiguais, de Jamaïcains... maintiennent leur caractère propre au sein des villes britanniques, en termes de cuisine, de musique, de langage et d'autres pratiques. Ceci ne les empêche pas, bien entendu, de changer au contact des autres.

L'un des principaux changements que les groupes nationaux ont connu, c'est justement la formation de relations étroites entre eux, puisque, sauf exception, ils se rencontrent pour la première fois en

\* Ce texte est une adaptation en langue française du chapitre 2 d'un ouvrage collectif dirigé par Harry Goulbourne et Mary Chamberlain : *Caribbean Families in Britain and the Trans-Atlantic World*, Warwick University Caribbean Studies, Macmillan Press, septembre 2001.

Grande-Bretagne. Dans la Caraïbe, un Jamaïcain a peu de chances de rencontrer un Guyanais ou un Barbadien en dehors des cercles privilégiés de la littérature, du cricket ou de l'université régionale, ou des contextes politique et syndical. C'est donc en "exil" que les personnes issues des îles de la Caraïbe ont découvert leurs traits communs et forgé des liens "ethniques" qui n'existaient pas sous la même forme dans les pays d'origine. Des termes tels que "Afro-Caribéen" ou "Africain-Caribéen", courants en Grande-Bretagne, rencontrent peu d'échos dans la région d'origine. Cependant, du point de vue des autres groupes, y compris celui de la majorité autochtone, tous les Caribéens sont désignés comme des "Noirs" ou des "Jamaïcains".

Certaines pratiques "typiquement britanniques" définissent la présence caribéenne, comme par exemple le carnaval de Notting Hill, le reggae et le "style de vie" rasta (ces derniers jouissent d'une popularité bien au-delà des cercles d'adeptes jamaïcains). La création de nouvelles identités "caribéennes" a été favorisée par des mariages entre personnes d'îles différentes, car les enfants de ces foyers se sentent liés à plus d'un seul pays caribéen et ont tendance actuellement à émigrer vers la région, faisant ainsi le chemin inverse de celui qu'on emprunté leurs parents dans les années cinquante et soixante.

Tandis qu'en Grande-Bretagne il est important pour les Caribéens de chercher à se forger une identité ethnique distincte, dans la région elle-même cela semble moins nécessaire, dans la mesure où les personnes d'origine africaine constituent déjà une majorité démographique et affirment leur prédominance culturelle. Si, en Grande-Bretagne, les personnes d'origine caribéenne ou africaine tissent de nouveaux liens ethniques, dans la Caraïbe ce sont plutôt les groupes issus du sous-continent indien qui affirment leur différence vis-à-vis d'une majorité ethnoculturelle noire.

En Grande-Bretagne, la majorité des personnes d'origine caribéenne se réfère à un héritage africain ancien, mais tout en étant davantage consciente de ses liens avec la société britannique. Si les Caribéens ont été obligés de se forger une nouvelle identité, c'est parce que leur accueil a été, à bien des égards, négatif<sup>(2)</sup>. Tout en jouissant des droits formels du citoyen (le vote, la nationalité, etc.), ils s'estiment largement exclus du sentiment d'appartenance nationale, ainsi que d'une participation active, sur un pied d'égalité, aux institutions clés de la nation britannique. C'est ainsi que les communautés d'origine caribéenne en sont venues à définir une conscience commune de leur région d'origine, et à assumer également un héritage africain, longtemps négligé, miné par l'esclavage et par le modèle social de la plantation dans le système colonial.

*L'incorporation sociale différentielle dans les sociétés industrielles avancées, sur la base de différences "raciales", a fortement restreint les possibilités de participation des Caribéens à la vie économique et sociale.*

2)- Harry Goulbourne, "Varieties of Pluralism : The Notion of a Pluralist Post-Imperial Britain", *New Community*, vol. 17, n° 2, 1991.

La transnationalité des Caribéens en Grande-Bretagne se reflète aussi, bien entendu, dans la proximité culturelle que l'on peut observer entre de nombreuses pratiques autochtones (européennes) d'une part, et d'origine caribéenne d'autre part.

### *Des traits partagés avec la diaspora africaine*

Leur présence culturelle, et plus généralement celle de la diaspora africaine, continue d'exercer une influence importante dans plusieurs domaines de la vie nationale : certains usages linguistiques, certains styles vestimentaires (la casquette retournée, les survêtements de sport, le T-shirt porté par-dessus le pantalon, etc.), certains styles musicaux. Les *disc-jockey*, la musique diffusée à haut volume et les voitures "trafiquées" sont des exemples de la visibilité et de l'audience des sans-pouvoir. Ces traits de la diaspora africaine se prêtent difficilement à des catégorisations nationales, puisqu'ils s'entremêlent constamment, en traversant de façon "nomade" les frontières. L'existence de cette diaspora à l'échelle du monde atlantique, qui inclut les Caribéens des États-Unis et de la Caraïbe, ne fait que renforcer la présence et l'impact des Caribéens en Grande-Bretagne. Ce que l'on peut observer pour la musique populaire, le langage quotidien et les styles vestimentaires vaut aussi pour la participation aux activités sportives, à l'industrie du spectacle et aux publicités pour les biens de consommation.

Cette proximité de la culture caribéenne du Commonwealth (langue et littérature, sports et spectacles, valeurs et religion) avec la culture de la majorité britannique explique la présence visible et audible des Caribéens dans ces domaines en Grande-Bretagne. Néanmoins, l'incorporation sociale différentielle dans les sociétés industrielles avancées<sup>(3)</sup>, sur la base de différences "raciales" ou phénotypiques, a fortement restreint les possibilités de participation des Caribéens à la vie économique et sociale<sup>(4)</sup>. C'est ce qui permet, en partie, de comprendre qu'en dépit de leur niveau élevé de participation à la création culturelle, les personnes d'origine caribéenne contrôlent peu, ou pas du tout, la propriété de la production culturelle. Ainsi, aucun Caribéen n'est entraîneur ou propriétaire d'une équipe de football, d'un club sportif ou d'une maison de disques, où, en revanche, leur présence en tant qu'artistes saute aux yeux.

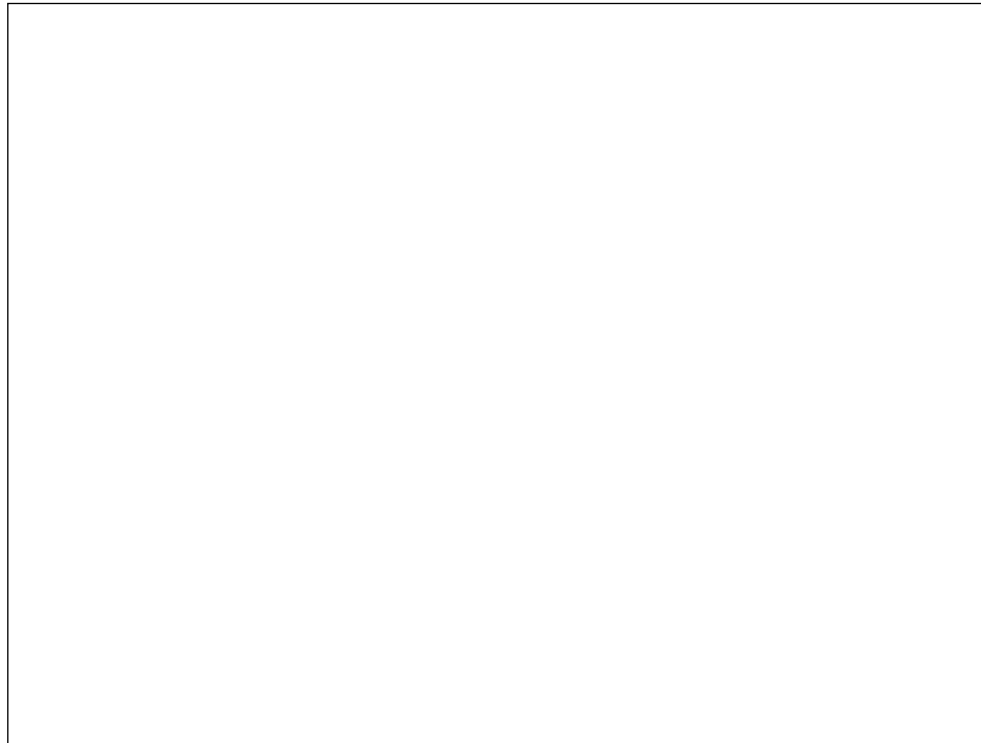
Ces caractéristiques donnent de la crédibilité à la thèse selon laquelle les migrations en Grande-Bretagne n'ont pas changé de manière significative la place des Caribéens noirs dans les structures sociales du monde anglo-caribéen transatlantique. La Caraïbe que les migrants ont laissée derrière eux entre la fin des années quarante et le début des années soixante, était une région à l'économie dominée par de petits groupes d'Européens restés après l'abolition de l'esclavage en 1838. Bien que la plupart de ces pays aient accédé à l'indépendance

3)- Voir M. G. Smith, *Corporations and Society*, Duckworth Publishing, Londres, 1974 ; et "Pluralism, Race and Ethnicity in Selected African Countries", in J. Rex et D. Mason (eds.), *Theories of Race and Ethnic Relations*, Cambridge University Press, 1988.

4)- Harry Goulbourne, *Race Relations in Britain since 1945*, Macmillan Press, 1998. Robin Cohen, *Frontiers of Identity : the British and Others*, Longman, Londres, 1994.

dans les années soixante, la grande majorité des Caribéens noirs est restée en dehors de la sphère de la grande propriété. En somme, l'incorporation des Afro-Caribéens dans la société britannique (et plus généralement en Europe) n'a pas été très éloignée de leur incorporation différentielle dans la Caraïbe elle-même. Bien sûr, là-bas, la situation a changé de manière significative ces quarante dernières années : les Caribéens noirs occupent une place plus confortable dans la vie économique de ces pays arrachés aux boucaniers et aux colons euro-

© E. Morene/IMMédia.



péens. Un système de classes plus complexe a transformé le système de différenciation raciale en vigueur dans l'ancien ordre colonial. Cependant, les "sommets stratégiques" de ces économies restent entre les mains des familles eurocaribéennes et d'autres minorités, ainsi que des entreprises transnationales.

**Le carnaval de Notting Hill, à Londres, temps fort de l'affirmation culturelle antillaise.**

### *Relations formelles et diasporiques des deux côtés de l'Atlantique*

Les relations bilatérales entre le Royaume-Uni et les États caribéens du Commonwealth passent, bien sûr, par l'échange de "*high commissioners*" (ambassadeurs) et par les services que proposent les ambassades aux nationaux. Certains petits États partagent des représenta-



tions diplomatiques : c'était le cas, jusqu'en 1998, des petits pays de la Caraïbe orientale : la Dominique, Saint-Kitts, Sainte-Lucie et Saint-Vincent. Les ambassades (*High Commissions*) aident les familles vivant en Grande-Bretagne à se tenir informées sur les affaires du pays d'origine et, lorsqu'elles migrent et s'installent, sur les affaires britanniques.

Un deuxième aspect des relations bilatérales est le partage, entre le Royaume-Uni et presque tous les États caribéens du Commonwealth, de l'institution de la monarchie. Les normes juridiques, administratives et politiques en vigueur dans la Caraïbe du

Commonwealth sont ceux de la *common law* anglaise. Elles constituent un ensemble tacite mais puissant de liens entre la région et la Grande-Bretagne.

Du point de vue de la transnationalité des peuples caribéens des deux côtés de l'Atlantique, la question de la nationalité revêt la plus grande importance dans des relations bilatérales.

L'acceptation de la double nationalité par la Grande-Bretagne et par les États de la Caraïbe du Commonwealth en est une claire expression. Un Barbadien ou un Jamaïcain qui possède la double nationalité peut non seulement avoir deux passeports, mais peut aussi être propriétaire, électeur et candidat dans les deux pays. Les personnes sont sujettes aux lois du pays de résidence. Dans la Caraïbe du Commonwealth, la nationalité vient principalement de la naissance sur le territoire national, mais elle peut également être acquise par descendance, par "enregistrement" (*registration*) ou par naturalisation. De plus en plus, les États de la région voient les communautés vivant à l'étranger comme une ressource, notamment en matière d'investissements, mais aussi en matière d'aides à l'occasion d'un désastre naturel (éruption volcanique ou cyclone tropical).

Avant la loi sur la nationalité (*British Nationality Act*) de 1981, entrée en vigueur en 1983, la nationalité britannique était transmise principalement par naissance, sans prendre en compte le statut national des parents. Selon les termes de la loi de 1981, la nationalité britannique peut s'acquérir par descendance, mais aussi par "enregistrement" et par naturalisation. La loi de 1981 a aboli la règle du *jus soli* par laquelle les individus pouvaient accéder à la nationalité simplement par le fait de naître sur le sol britannique ou dans un espace sous juridiction britannique (un navire ou un avion). Autrement dit, la loi a adopté le principe, plus répandu sur le continent européen, du *jus sanguinis*. Elle énumère quatre formes de la nationalité britannique : la citoyenneté britannique, celle des "citoyens britanniques des territoires dépendants", celle des "citoyens britanniques d'outre-mer", enfin le statut de "sujet britannique". Mais la question de savoir qui appartient à ces quatre catégories ne peut pas être tranchée par la simple lecture de

En soulignant la dureté de la vie des pères et des mères, les rapports Swann et Rampton donnent l'impression que l'échec scolaire des enfants est à imputer non à l'école mais à quelque défaillance du foyer familial.

la loi : il faut parfois consulter les textes antérieurs pour déterminer la citoyenneté d'une personne, ce qui donne un caractère décidément "flou" à l'identité britannique post-impériale<sup>5)</sup>. Un flou qui n'est pas non plus entièrement absent de la définition des identités nationales dans les États d'origine eux-mêmes, puisqu'ils partagent avec la Grande-Bretagne (et en particulier avec l'Angleterre) une sorte d'ambivalence par rapport à la nation qu'on ne trouve pas, par exemple, dans les États africains du Commonwealth.

5)- Robin Cohen,  
*Frontiers of Identity: the  
British and Others*,  
Longman, Londres, 1994.

### *La nationalité britannique : un écheveau juridique*

À partir des années soixante, lorsque les colonies britanniques de la Caraïbe sont devenues indépendantes, les Jamaïcains, les Barbadiens ayant émigré au Royaume-Uni à partir de 1948 en tant que "coloniaux" de l'Empire, ont découvert qu'ils avaient perdu leur statut de "citoyens du Royaume-Uni et des colonies". En fonction du temps de résidence et d'autres facteurs, des personnes de la communauté caribéenne pouvaient acquérir la nationalité anglaise s'ils le souhaitaient. De toute manière, leurs droits légaux, politiques ou sociaux n'étaient pas affectés, mais s'ils quittaient le pays et restaient à l'étranger au-delà d'un certain laps de temps, ils perdaient leur droit de se réinstaller. La loi sur l'immigration de 1971 stipulait que les anciens "citoyens du Royaume-Uni et des colonies" dont le pays de naissance était devenu indépendant, pouvaient devenir des "citoyens du Royaume-Uni" par un processus d'enregistrement. Le grand nombre de textes qui réglementent l'immigration et la nationalité, ainsi que les lois contre le racisme et la discrimination (en particulier les *Race Relations Acts* de 1965, 1968 et 1976) donnent du travail lucratif à bon nombre d'avocats. Le gouvernement Blair a reconnu que, en dépit du travail salutaire de certaines ONG et de certains organismes officiels, les fonctionnaires qui travaillent dans ce domaine ont besoin d'être mieux formés juridiquement.

Le processus de migration vers la Grande-Bretagne, ainsi que les retours qui se développent depuis la fin des années soixante, impliquent peu d'intervention étatique. Mais il y a eu au moins un moment où les leaders des États caribéens se sont sentis obligés d'intervenir dans les affaires britanniques : lors des émeutes de Notting Hill (Londres) de 1958, lorsque de jeunes hommes blancs ont tué des immigrants noirs. Ces violences constituent la toile de fond de la loi sur l'immigration de 1962, texte qui a posé des limites draconiennes à l'immigration des personnes de couleur. De ces événements est né la *West Indian Standing Conference* (WISC), organisme dont l'objectif était de témoigner des problèmes vécus par les Caribéens devant les autorités et de promouvoir de "bonnes relations raciales" entre autochtones et immigrants.



6)- Manuel Castells,  
*La société en réseaux*,  
trad., Fayard, Paris, 1998  
(vol. 3 de *La société  
de l'information*).

Depuis quelques années, de nouveaux problèmes ont préoccupé les gouvernements des États caribéens et les autorités britanniques, en particulier ceux des trafiquants de drogue jamaïcains et d'autres réseaux criminels transnationaux. Comme le signale Manuel Castells<sup>(6)</sup>, l'émergence de la "société en réseaux" facilite la communication planétaire, mais aussi la formation de réseaux criminels.

Certaines crises survenues dans la Caraïbe ont provoqué des réactions fortes parmi les Caribéens de Grande-Bretagne : le conflit entre Afro-Guyanais et Indo-Guyanais par partis politiques interposés, la révolution à Grenade en 1983, l'invasion de cette même île (et État du Commonwealth) par les États-Unis de Ronald Reagan en 1983, les mesures d'austérité adoptées par le gouvernement jamaïcain de Michael Manley au début des années soixante-dix, les révoltes étudiantes à Kingston (Jamaïque) en 1968, la révolte du "pouvoir noir" à Trinidad en 1970. Il existe sans doute un lien étroit entre ces événements et l'émergence d'une conscience politique afro-caribéenne dans toute la zone Atlantique nord (États-Unis, Canada et Grande-Bretagne).

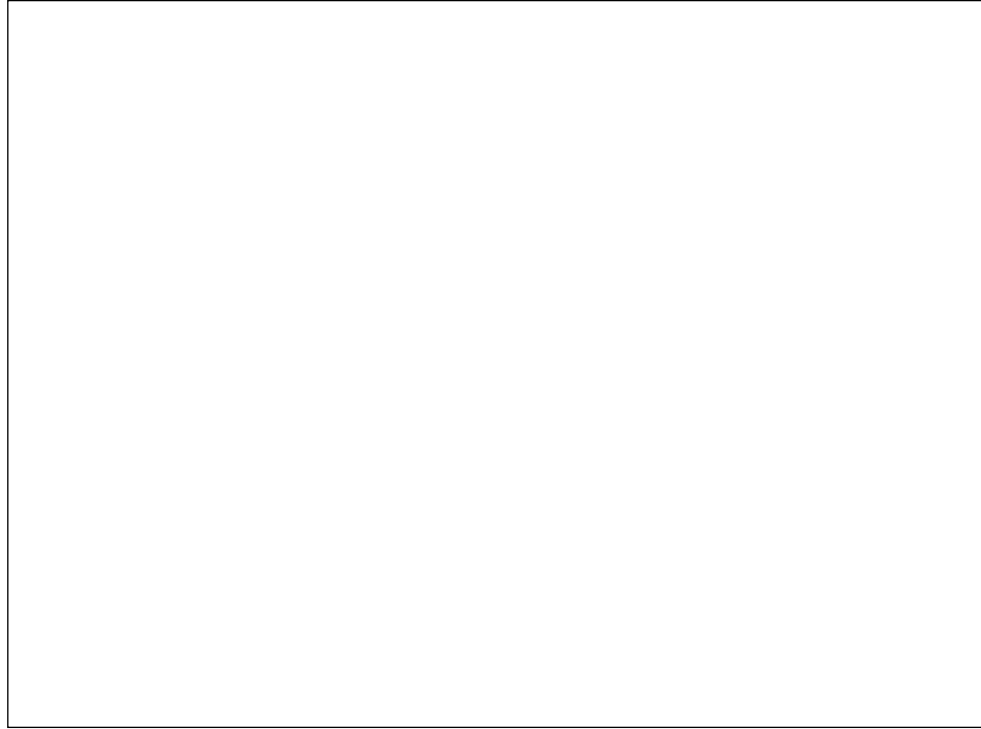
### *Associativité et représentation des communautés*

En Grande-Bretagne, les communautés caribéennes n'ont pas tardé à entreprendre des activités d'entraide matérielle et d'expression culturelle. De façon générale, les fondements de l'action collective et organisée, ce sont les affinités communes, lesquelles sont devenues un motif d'exclusion et de discrimination, consciemment ou non. Il existe une large gamme de centres, animés par des Caribéens, ainsi que des cours de formation professionnelle, des cours "alternatifs" et de nombreuses églises dirigées par des Noirs<sup>(7)</sup>. Cependant, de même que les familles caribéennes ne sont pas les mieux organisées pour favoriser l'accumulation économique rapide, celles-ci ne sont pas les plus aptes à exploiter la solidarité ethnique dans la compétition pour des ressources rares<sup>(8)</sup>.

Un deuxième type d'activité organisée dans ces communautés est celle de groupes ou d'individus médiateurs (*brokers*) entre celles-ci et les organes officiels (institutions nationales ou locales, employeurs ou prestataires de services). Partout il a existé des organisations-parapluies, qui ont joué un rôle de médiation entre l'État et la communauté, la mieux connue étant la WISC (*voir plus haut*). Cet organisme continue d'être consulté par les autorités, mais il n'a plus le même prestige que dans les années soixante, quand il était à la pointe de plusieurs luttes dans les communautés noires, tout particulièrement dans les quartiers nord de Londres, où des dirigeants tels que Jeff Crawford et John LaRose organisaient des mouvements à propos des transports scolaires ou des violences policières en direction des jeunes hommes noirs. De nombreuses organisations similaires au WISC ont vu le jour

7)- Cf. A. Hinds, *Report on Organisations Serving the Afro-Caribbean Community*, Londres, WISC (West Indian Standing Conference), 1992.

8)- Harry Goulbourne, *Ethnicity and Nationalism in Post-Imperial Britain*, Cambridge University Press, Londres, 1991.



depuis quelques années. En travaillant avec les jeunes, les femmes, les personnes âgées ou les malades, elles suivent les mêmes tendances visibles dans la population autochtone.

Il existe aussi de nombreuses associations, organisées par île d'origine. Un peu comme les associations des Chypriotes grecs à Londres, plusieurs communautés caribéennes ont fondé des groupes de soutien à leur village, des associations d'anciens élèves (d'une école ou d'une université), des groupes d'entraide pour des questions de santé. On pouvait penser que ces initiatives étaient vouées à disparaître avec la génération des migrants, mais elles se sont perpétuées parmi les jeunes qui souhaitent conserver des liens avec les pays de naissance de leurs parents. Il arrive à ces groupes de participer à des manifestations de rue, ou même d'en organiser, mais dans l'ensemble ils jouent plutôt un rôle de médiation avec les autorités, font de l'animation culturelle ou développent des réseaux d'entraide. Certaines associations aident des migrants de longue date à réussir leur retour au pays d'origine ; d'autres mettent en place des réseaux d'entraide transatlantiques<sup>9)</sup>.

Avec l'indépendance des États caribéens dans les années soixante, on a assisté à l'émergence de l'idée d'unité régionale, tandis qu'en Grande-Bretagne, dès la fin de la même décennie, l'idéologie du multiculturalisme s'est substituée à la philosophie publique d'assimilation. Le multiculturalisme légitime les différences et vise à unifier "Noirs, Bruns et Blancs" (*Black, Brown and White*) au nom d'une société plus

**Les parents caribéens se plaignent des insuffisances du système éducatif britannique. Ils ont créé des écoles communautaires du soir, pour les petits Antillais de Grande-Bretagne.**

9)- Harry Goulbourne, "Exodus ? Some Social and Policy Implications of Return Migration to the Caribbean Commonwealth in the 1990s", *Social Policy*, vol. 20, n° 3.



10)- R. Jenkins, "Racial Equality in Britain", in A. Lester (ed.), *Essays and Speeches by Roy Jenkins*, Collins, Londres, 1967.

11)- Lord Michael Swann, *Education for All: Report of the Committee of Inquiry into the Education of Children from Ethnic Minority Groups*, HMSO, Londres, 1985 (rapport Swann).

12)- Harry Goulbourne, *Ethnicity and Nationalism in Post-Imperial Britain*, op. cit. ; "Varieties of Pluralism...", op. cit.

13)- Lord Scarman, *The Brixton Disorders, 10-12 April 1981*, HMSO, Londres, 1982 (rapport Scarman).

14)- J. Solomos, *Black Youth, Racism and the State: The Politics of Ideology and Policy*, Cambridge University Press, 1988 ; S. Hall et. al., *Policing the Crisis: Mugging, the State, and Law and Order*, Macmillan, Londres et Basingstoke, 1978.

égalitaire. À la fin des années soixante-dix, le ministre Roy Jenkins (devenu Lord) a donné une caution officielle à l'idée que "*le processus aplatissant de l'uniformité*" devrait faire place à la recherche de la "*diversité culturelle*" et à la "*tolérance mutuelle*" entre toutes les cultures dans la société britannique<sup>(10)</sup>. Ce thème a été repris dans le rapport Swann (1985), à propos de l'école dans une Grande-Bretagne multiculturelle<sup>(11)</sup>. Michael Swann voyait la société britannique comme étant "*à la fois socialement intégrée et culturellement diverse*", avec des différences culturelles qui ne faisaient pas obstacle au partage de "*caractéristiques, objectifs et valeurs communs*". (J'ai exprimé ailleurs mes préoccupations à propos des contradictions de la notion de multiculturalisme ou de "nouveau pluralisme"<sup>(12)</sup>). Même si cette profession de foi publique n'a pas débouché sur une parfaite réalisation des idéaux de ses adhérents, il faut reconnaître que le multiculturalisme, en tant qu'idéologie ou en tant que politique, a eu un effet salutaire, favorisant l'unité entre groupements politiques ayant pour objectif commun l'émergence d'une société mieux disposée à l'égard des différences légitimes.

### *Usages de "la famille" dans l'enquête sociale*

Il existe peu de recherches sur la vie familiale ou les systèmes de parenté des Caribéens en Grande-Bretagne, ce qui est assez étonnant, puisque les discussions politiques à propos des problèmes scolaires, d'emploi, de logement, de rapports avec la police partent souvent de tel ou tel présupposé à propos de la famille ou des formes de parenté des intéressés.

Plus que d'autres, les communautés caribéennes ont été associées à des événements publics dramatiques, précurseurs de changements dans la vie publique. Les pires furent les troubles de Brixton pendant le week-end du 10-12 avril 1981. Dès les années cinquante, ce quartier du Sud de Londres était devenu la destination préférée des migrants caribéens, à une époque où son célèbre marché était animé par des Juifs qui avaient "émigré" de l'*East End*. Brixton est devenue une zone de surveillance policière excessive, exercée notamment à l'égard des jeunes hommes noirs<sup>(13)</sup>. On interprète généralement ces événements comme l'entrée des jeunes noirs dans la vie publique britannique<sup>(14)</sup>, car ils ont précipité d'autres événements similaires à Liverpool, Manchester, Birmingham et Bristol. Ils ont attiré l'attention publique non seulement sur la surveillance policière excessive mais aussi sur le taux chômage élevé, les logements précaires et la marginalisation générale des Noirs dans la société britannique. L'élite politique a été ainsi obligée d'inscrire à l'ordre du jour la question de la place des minorités dans une nouvelle société post-impériale qui se voulait multiculturelle, juste et démocratique.

Deux autres exemples importants montrent à quel point l'expérience des familles caribéennes a influencé des domaines clés de la vie nationale. La commission Rampton (1981) et la commission Swann (1985) ont conduit des enquêtes sur l'état de l'éducation dans une société autrefois homogène<sup>(15)</sup>, devenue à l'évidence diverse sur le plan culturel. Le titre du rapport Swann était particulièrement révélateur à cet égard : "Éducation pour tous". Il s'interrogeait sur le type d'éducation dont devraient bénéficier les jeunes dans une société multiculturelle. Ses recommandations, parfois controversées, furent largement ignorées par l'État, mais les autorités locales se sont souvent efforcées de les mettre en pratique avec intelligence et raison. Le document célébrait la diversité et la présentait comme un défi que le pays dans son ensemble se devait de relever. L'enquête est partie des récriminations exprimées par des parents caribéens à propos des insuffisances du système éducatif anglais, grand sujet de préoccupation depuis la fin des années soixante<sup>(16)</sup>. Lorsqu'elles ont pu, en 1977, exprimer leurs frustrations devant le *Select Committee* sur les Relations raciales et l'Immigration de la Chambre des communes, l'État a commencé à prendre la question au sérieux, d'où les deux célèbres rapports.

Il est intéressant de voir comment, dans ces enquêtes, la structure des familles caribéennes est présentée comme racine des problèmes sociaux. Le rapport Rampton explique par le racisme les performances scolaires inadéquates des enfants d'origine caribéenne, mais ce facteur n'est pas retenu comme le plus crucial, puisque les enfants asiatiques sont présumés sujets à un racisme très similaire. L'auteur se demande ensuite si l'usage des langues créoles caribéennes en famille peut exercer un effet négatif sur le développement des compétences linguistiques des enfants : facteur écarté. Les punitions corporelles subies par les enfants caribéens en famille, leur manque de jouets, et le faible niveau de participation des parents à la vie de l'école, sont avancés comme des explications possibles. Le rapport Rampton a provoqué un scandale, mais il faut bien noter que les deux rapports évitent d'affirmer catégoriquement que la famille de l'enfant caribéen est la raison principale de l'échec scolaire. Plus précisément, en soulignant la dureté de la vie des pères et des mères, ces rapports donnent l'impression que l'échec scolaire des enfants est à imputer non à l'école mais à quelque défaillance du foyer familial.

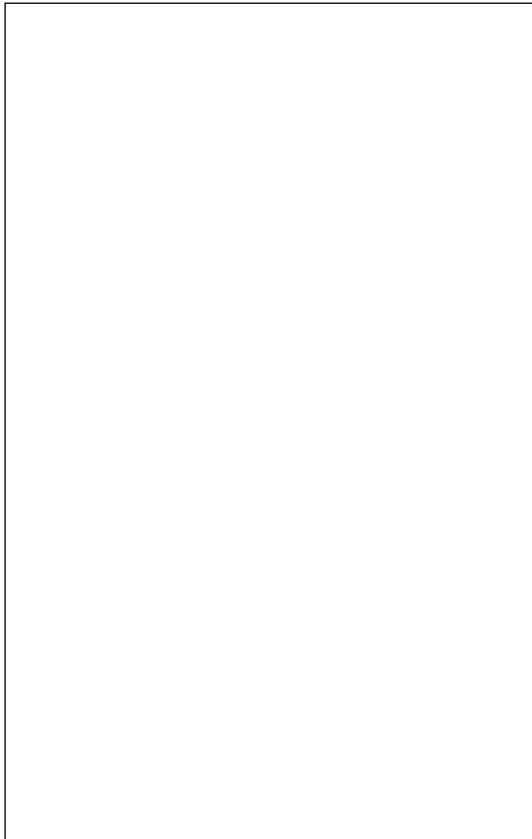
### *Le foyer, pris comme institution-clé de l'ordre social*

Un troisième document, le rapport Scarman (1981), tout en traitant des conditions de logement, des performances scolaires, de la situation de l'emploi et des relations entre la police et les communautés noires à Brixton, reprend à son compte plusieurs idées reçues à propos de la

15)- A. Rampton, *West Indian Children in our Schools: Interim Report of the Committee of Inquiry into the Education of Children from Ethnic Groups*, HMSO, Londres, 1981 ; référence au rapport Swann dans la note 11.

Dans les années quatre-vingt-dix, l'événement qui a le plus profondément marqué l'imaginaire public fut l'assassinat de Stephen Lawrence.

16)- S. Tomlinson, *Ethnic Minorities in British Schools*, Londres, Heineman, 1983 ; Harry Goulbourne, *Race Relations in Britain Since 1945*, op. cit.



© Laurent Chvallion

**Le marché caribéen de Brixton, à Londres. Tandis que les Jamaïcains se sont plutôt installés dans les quartiers londoniens au Sud de la Tamise (Brixton), ceux de la Barbade se retrouvent au Nord (Notting Hill).**

famille caribéenne. Celle-ci figure parmi les grandes rubriques d'une étude de *"la communauté noire de Brixton"*, où il est question de *"la jeunesse de Brixton : un peuple de la rue"*. Il ne faut pas trop s'étonner de ces références à la famille, puisque les auteurs partent du principe qu'elle reste une des institutions-clés de l'ordre social. Une lecture dépassionnée des rapports Scarman, Ramp-ton et Swann révèle que les membres des commissions d'enquête étaient, selon leurs critères propres, sensibles aux objections que l'on pouvait leur faire à propos de leur manière de présenter "la famille caribéenne".

Parmi les grandes conclusions du rapport Scarman, on relève le fait – incontesté – qu'entre les années quarante et soixante (et au-delà), les parents caribéens devaient élever leurs enfants sans l'aide de la famille élargie, une forme de solidarité très pratiquée dans les pays d'origine. En Grande-Bretagne, non seulement ce

soutien était absent, mais les mères *"devenaient souvent des salariées, absentes du foyer familial"*. Leslie George Scarman ne formule pas des reproches aux participants des troubles sans précédent de Brixton, mais sa description des conditions de la vie familiale est partie intégrante d'une analyse globale proposée comme le contexte des événements. On y trouve une corrélation implicite entre la structure familiale et les troubles. L'auteur fait, par exemple, état d'indices statistiques des *"changements destructeurs survenus dans la famille à cause des nouvelles circonstances"* de l'immigration, et signale le nombre disproportionné d'enfants caribéens confiés aux services sociaux ou élevés par un seul parent.

Si les troubles de Brixton constituent le mouvement de contestation le plus significatif de l'avènement de la société multiculturelle en Grande-Bretagne, dans les années quatre-vingt-dix, l'événement qui a le plus profondément marqué l'imaginaire public et le plus remis en cause l'idée d'un progrès linéaire vers une société plus juste et plus ouverte fut l'affaire Stephen Lawrence. Nous avons déjà émis l'hypothèse que les communautés caribéennes ont pu braver des conditions sociales défavorables grâce à leurs réseaux familiaux et d'amitié :

l'affaire Lawrence constitue, hélas, une parfaite illustration de cette hypothèse. Le jeune Stephen Lawrence a été brutalement poignardé en avril 1993 dans le quartier d'Eltham (Londres-Sud), sans avoir provoqué personne. Non seulement la police a refusé de prendre des mesures rapides contre les jeunes gens blancs soupçonnés, mais le procureur de la Couronne a décidé qu'il manquait de preuves pour les inculper et les juger. Jusqu'en 1999, des problèmes de "relations raciales" entre la police et les familles noires ont continué de s'accumuler. Il a fallu toutes les énergies des parents de Stephen, ainsi que celles des groupes de solidarité (toutes origines confondues), pour obliger les autorités à ouvrir une nouvelle enquête sur les faits.

Il a fallu ensuite d'importants efforts de la famille Lawrence pour obtenir un nouveau procès et une enquête sur le refus initial de la police de poursuivre les meurtriers. La publication, en février 1999, du rapport de la commission d'enquête menée par le juge McPherson a ramené au centre de l'actualité nationale les injustices vécues par des familles caribéennes et asiatiques dans la société prétendument libre, juste et multiculturelle de la Grande-Bretagne post-impériale. L'affaire Lawrence, "cause célèbre" des années quatre-vingt-dix, a attiré l'attention sur le contexte social dans lequel les parents caribéens élèvent leurs enfants. La société britannique dans son ensemble doit beaucoup à la ténacité de la famille Lawrence, dont les efforts ont permis de faire reculer les frontières de la justice. Les grandes institutions doivent désormais s'interroger sur "racisme institutionnel", non intentionnel, qu'elles pratiquent. Pour les communautés caribéennes, l'expérience des Lawrence symbolise l'importance de la famille dans la défense de la valeur propre de l'individu. ◀

*Traduit de l'anglais par James Cohen.*



Cathie Lloyd, "Citoyenneté et antiracisme en France et en Grande-Bretagne"  
► Dossier *Détours européens*, n° 1193, décembre 1995

